

Conseil municipal du 30 août 2016

Présents : Mesdames CARRÈRE, SEGAFREDO, DOUSSOT, COSTE, THÉRON, ARNOULT, MAYER

Messieurs : QUÉIGNEC, ROUSSAUD, REVEILLÈRE, CONDAT, RESTES, BOUCHER, EARO, BRETAND

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Claire Doussot

La séance est ouverte à 17h06

Monsieur le Maire exprime le plaisir que l'ensemble de l'équipe municipale ressent d'accueillir à nouveau M. Condat en son sein.

## I - Modification des horaires d'ouverture de la mairie

M. Réveillère présente à l'assemblée les résultats de comptages effectués en lien avec la fréquentation de la mairie. Il informe également sur le départ à la retraite prochaine d'un agent d'accueil à compter du premier octobre. Ces différents éléments amènent à proposer la modification suivante : fermeture le mardi de 9h à 12h30 soit une fermeture toute la journée le mardi à compter du 1/10/16.

Des élus proposent de réfléchir à des horaires plus tardifs et plus tôt prochainement. La commission du personnel se penchera sur cette question.

Proposition est donc faite d'ouvrir la mairie :

lundi, mercredi : 9h12h - 14h18h

Judi : 9h12h30

Vendredi : 9h12h - 14h17h

La modification est acceptée à l'unanimité.

## II - Modification des durées d'amortissement

Madame Segafredo exprime que l'amortissement est une règle qui comptable qui permet chaque année de constater forfaitairement la dépréciation des immobilisations et de dégager des ressources destinées à les renouveler.

Il est proposé de mettre à jour la délibération du 13/10/2008

et de passer la durée d'annulation des nouvelles  
constructions à 15 ans, les autres durées restant  
inchangées.  
Modification votée à l'unanimité.

### III - Décision modificative n° 1 - Budget principal :

Le montant du FPIIC à reverser s'élève pour l'année 2016  
à 11 410 €. Pour ce faire, les crédits correspondants  
doivent être ouverts en dépenses au chapitre 014 article 73925.  
Les crédits inscrits au budget s'élèvent à 11 000 €, ce  
qui ne permet pas de réaliser la dépense au titre du FPIIC.  
Il est proposé d'augmenter le crédit du chap. 014 article  
73925 de 410 € et de réduire de 410 € l'art 62-32  
fêtes et cérémonies.  
Voté à l'unanimité.

### IV Autorisation de recruter des agents contractuels pour remplacer des agents momentanément indisponibles.

Dans certains cas (ex : congés de longue durée, congé de  
maternité, etc.), il peut être fait appel à des agents contrac-  
tuels pour remplacer des agents indisponibles.  
Il convient d'autoriser, en la forme, à recruter dans ce  
cadre, en cas de besoins.  
Voté à l'unanimité.

### V Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégués du Maire.

Le conseil municipal prend acte des décisions suivantes:  
Décision n° 8-2016 : avenants au marché de travaux relatifs  
à la construction de locaux sportifs - Restauration de plus et  
autres travaux et prolongation du délai d'exécution.  
• Avenant avec SN Thomas et Davignon (titulaire de lot n° 1)  
pour la réalisation de travaux complémentaires pour un montant  
de 9 764,46 € HT et la prolongation du délai d'exécution.  
• Avenant avec Serl Soréba Charpentier (titulaire de lot n° 2)  
pour un montant de 950,40 € HT et la prolongation du  
délai d'exécution.

(lots 5)

- Avenant avec la SARL DELBOYE (lot 4) pour 201,33 € HT et prolongation du délai d'exécution.
  - Avenant avec SAS Serrurerie Toulonnaise pour un montant de 488,79 € HT et prolongation du délai.
  - Avenant avec l'entp - JEANI SAS (lot n° 7) pour un montant de 1671,49 € HT et prolongation du délai.
  - Avenant avec entp - LACAZE (lot 8) pour un montant de 6876 € HT et prolongation du délai.
  - Avenant avec SARL SPIRICO Ariège (lot 9) pour un montant de 1312 € HT et prolongation du délai.
  - Avenant avec SARL MARCHAND (lot 10) pour un montant de 3235 € HT et prolongation du délai.
  - Avenant avec SARL CBB DIGITAL (lot 11) pour un montant de 3921,58 € HT et prolongation du délai.
- Les clubs de football et de tennis prendront une part des dépenses au charge.
- Décision du 25 juillet 2016 : Avenant
- Avenants avec l'entp - SAS JACKY MASSOUTIER ET FILS pour prolongation du délai d'exécution (lot 6)
  - Avenant avec entp - COUSERANS FAÇADES (lot 3) pour prolongation du délai.
  - Avenant avec SARL MARCHAND (lot 10) pour un montant de 785 € HT.
  - Avenant avec SAS ENTREPRISE de Serrurerie Toulonnaise (lot 5) pour un montant de 719 € HT

Décision n° 9-2016 : demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Haute Garonne pour l'acquisition d'un four et l'installation d'une hotte à la cantine scolaire pour un montant de 9453,51 € HT

Décision du 1<sup>er</sup> juillet 2016 : Dans le cadre du marché n° 2014bu03 passé avec la société SPACÉO relatif à la location de locaux modulaires : prolongation de la location des bâtiments modulaires jusqu'au 25/07/2016.

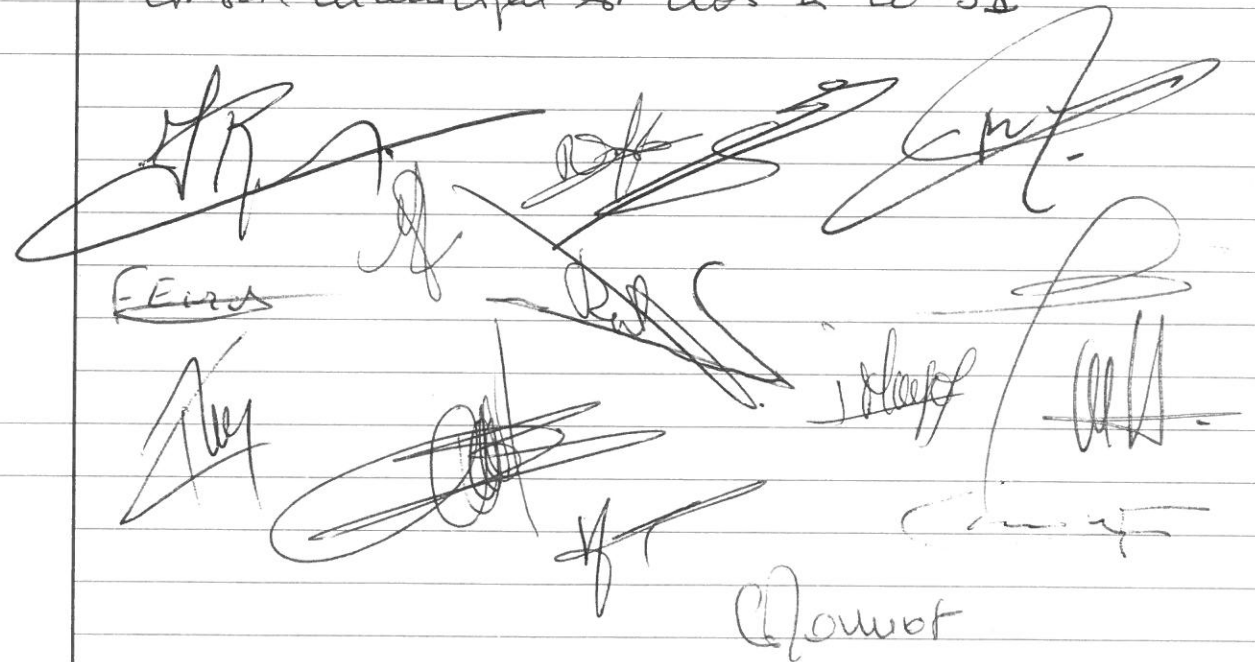
VI Questions diverses

- Opération Bioches de l'Adapci 31  
On le faire relier cette opération qui a pour but de financer

des projets pour des enfants porteurs de handicap.  
Le contact avec la commune est M. Serge Vialonga.  
L'association tiendra un stand à la nationale des associations  
le samedi 10 sept. à Tufnua. Information relayée aussi sur le  
site internet de la commune.

- Travaux effectués à la salle des fêtes :  
l'aménagement du bloc sanitaire a été réalisé et est  
• M. Révillère rend compte de sa rencontre avec le  
commandant de gendarmerie de la compagnie de  
Villefranche de Lauragais dont Augillat dépend.
- Bilan de la séance de ciré en plein air et animations  
de la MJC : franc succès.
- Mix en place d'astreintes les week-end par le Maire  
et les adjoints du vendredi <sup>17<sup>h</sup></sup> au lundi <sup>9<sup>h</sup></sup>. Un téléphone  
06 08 27 73 11 a été acheté pour les élus puissent  
être joints en cas d'urgence les week-end.
- Changement des horaires de travail de Mme MAS,  
DGS, qui sera présente les vendredis et non plus le  
mercredi.
- Claire Doumot fait part des mesures prises en place pour  
la rentrée scolaire et pendant les temps d'accueil des enfants  
Abe et enseignement en matière de sécurité, viopirata.
- Francis Condat remercie tout le monde pour le manque  
de sympathie qu'il a reçu et partage son plaisir d'être  
présent ce soir.

le conseil municipal est clos à 22h38



Handwritten signatures of council members, including names like Ferras, Doumot, and others.